

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 20 septembre 2016

CNP Assurances investit dans trois résidences services seniors adaptées « au bien vieillir »

CNP Assurances investit dans trois résidences seniors exploitées par « Les Jardins d'Arcadie ». Des résidences « nouvelle génération » localisées dans les centres villes à la fois fonctionnelles et ouvertes sur le monde.

Pensées pour des seniors autonomes et semi-autonomes qui souhaitent retrouver un cadre de vie convivial et sécurisé, ces trois nouvelles résidences seront gérées par Les Jardins d'Arcadie Exploitation, société détenue à 60% par Acapace et à 40 % par Bouygues Immobilier. Leurs surfaces sont comprises entre 5.500 et 6.500 m², dont 800 m² d'espaces collectifs (restaurants, salons privés, salons de coiffure, espaces bien-être...), et sont composées de logements du studio au T3.

Elles sont réparties de la façon suivante :

- Une résidence de 94 logements à Lagny-sur-Marne (77), située en plein centre-ville sur le site de l'ancienne clinique Saint-Joseph. Elle sera entièrement réhabilitée, son ouverture est prévue au 2^{ème} trimestre 2018.
- Une résidence de 125 logements, située à Toulon (83) au sein de l'Eco-quartier Font-Pré (ancien hôpital) de 32.800 m², son ouverture est prévue au 2^{ème} trimestre 2018.
- Une résidence de 95 logements, située juste derrière la tour Perret, face à la gare d'Amiens (80), s'inscrit dans le programme mixte Carré Perret, de 10.000 m² par Linkcity Grand Ouest, son ouverture est prévue au 1^{er} trimestre 2019.

Cette vente en bloc est la première transaction réalisée dans le cadre du partenariat stratégique signé en novembre 2014 entre Les Jardins d'Arcadie et Bouygues Immobilier.

« Investisseur responsable et engagé, CNP Assurances est également un acteur majeur dans l'accompagnement du « bien vieillir ». Ces trois investissements dans des résidences seniors qui allient proximité, qualité de services

et convivialité, témoignent de cette volonté de répondre aux défis sociétaux actuels » précise Nicolas Monnier, directeur du département investissements non cotés de CNP Assurances.

« La confiance que nous accorde CNP Assurances en réalisant ces trois investissements, nous confirme les choix faits par le Groupe Acapace depuis 10 années pour mettre en place un nouveau format de résidences avec services pour personnes âgées dont la localisation soit incontestable, qui assure sécurité, convivialité, qualité de services avec des logements adaptés, et qui répond au cadre règlementaire et à l'éthique. » précise François Georges, Président des Jardins d'Arcadie - Acapace.

A propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le premier assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 130 millions d'euros en 2015. Le Groupe est également présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil. Il compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 13 millions en épargne/retraite. Depuis 160 ans, CNP Assurances assure la protection des personnes contre les aléas de la vie. CNP Assurances conçoit et gère des contrats en assurance vie, retraite, prévoyance et protection (couverture de prêts et santé).

- En assurance individuelle en France, CNP Assurances commercialise ses produits via La Banque Postale et les Caisses d'Épargne, et par son propre réseau : Amétis. Au Brésil – son deuxième marché – le Groupe est partenaire de Caixa Econômica Federal, la 2ème banque publique du pays.
- En assurance collective, CNP Assurances conçoit des produits sur mesure en prévoyance, retraite et couverture de prêts. Ils répondent aux besoins des entreprises, des collectivités territoriales, des mutuelles, des associations et des banques, en Europe et en Amérique latine.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 (1er marché) et s'appuie sur un actionnariat stable concrétisé par la signature d'un pacte entre ses principaux actionnaires (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

www.cnp.fr  @CNP_Assurances

A propos de « Les Jardins d'Arcadie » - Acapace

En 2005, François Georges, conscient des évolutions de la société, crée le groupe ACAPACE puis rachète la marque «Les Jardins d'Arcadie » créée dans les années 80. Des études ont en effet montré qu'un tiers des plus de 75 ans souffrent de la solitude. Or l'isolement est le premier facteur qui entraîne la perte d'autonomie. Dès 2005, le groupe développe des résidences services seniors nouvelle génération, adaptées «au bien vieillir». 10 ans plus tard, "Les Jardins d'Arcadie" sont ainsi devenus un acteur clé de la Silver Economie. Des résidences fonctionnelles et ouvertes sur le monde. Ainsi comme n'importe quel locataire, le résident aux « Jardins d'Arcadie » est chez lui. Libre de préparer ses repas dans sa cuisine, recevoir ses proches ou ses amis, garder à ses côtés son animal de compagnie... Mais contrairement à un appartement classique, le logement est aménagé de façon à offrir un confort, une fonctionnalité et une sécurité accrues à ses occupants, tenant compte de leur âge. Les résidences offrent un cadre privilégié pour rencontrer, échanger et partager avec les autres. Des espaces communs sont à disposition ; des activités et des sorties sont proposées aux résidents qui le souhaitent.

A ce jour, « Les Jardins d'Arcadie » compte 25 résidences ouvertes et doit doubler de taille d'ici à 2018. Chaque résidence représente 15 emplois directs et indirects. Son chiffre d'affaires s'élève à 25 M€ en 2015. « Les Jardins d'Arcadie » sont certifiés ISO 9001 pour l'hébergement et QUALISAP pour les services.

www.jardins-arcadie.fr - www.acapace.eu

Contacts presse

CNP Assurances :

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Suivez nous sur :



Les Jardins d'Arcadie – Acapace :

Lucie Bellon | 04 78 53 68 68

lbellon@jardins-arcadie.fr